

LES TRANSPORTS

WAGONS POUR LE TRANSPORT DU BOIS D'ŒUVRE

M. Robert Borrie (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports sur un cas d'urgence, soit la pénurie de wagons fermés et à plate-forme dans la région desservie par le CN au départ de Prince George et dans la région de Kamloops-Cariboo. Le ministre annoncerait-il les mesures immédiates qu'on prend pour assurer le transport du bois d'œuvre dans cette région sans qu'il n'y ait réduction du travail par équipes, ce qui entraînerait des mises à pied temporaires pouvant toucher jusqu'à 50 p. 100 du personnel?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, outre le fait que je prendrai la question comme préavis, je peux seulement indiquer qu'il y a eu, je le sais, un surcroît de difficultés cette année du fait des conditions météorologiques extrêmement rigoureuses, mais je me renseignerai en détail et informerai le député le plus tôt possible.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'ÉTUDE MENÉE EN ALLEMAGNE DE L'OUEST PAR UN ANCIEN DIRIGEANT LIBÉRAL—LA PUBLICATION DU RAPPORT

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. La semaine dernière, on a informé la Chambre que M. J.-P. Lefebvre avait été engagé pour une période de 15 semaines à un traitement total de \$9,000, plus ses frais de secrétariat et autres, pour étudier les politiques et les structures ouvrières de l'Allemagne de l'Ouest. Le ministre peut-il dire maintenant quand on compte recevoir le rapport de M. Lefebvre aux termes de son contrat avec le ministère, et s'il sera rendu public?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dirai au député qu'une question de ce genre devrait régulièrement être inscrite au Feuilleton. Cependant, si le ministre veut y répondre brièvement, il y sera autorisé.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous pensons que ce rapport sera communiqué à mon ministère selon les termes du contrat. Je ferai savoir par la suite s'il est envisagé de le rendre public. Il s'agit, je crois, d'un document destiné à l'usage interne du ministère.

M. Paproski: Étant donné qu'on a laissé entendre dans les services mêmes du ministre que les renseignements que M. Lefebvre est allé chercher sont déjà disponibles grâce aux enquêtes auxquelles se livre l'OCDE, le ministre pourrait-il nous dire maintenant, ou à l'appel des motions, quelles données supplémentaires il escompte obtenir à la suite du contrat très onéreux conclu avec un ancien membre du parti libéral?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député de Cardigan.

[L'hon. M. O'Connell.]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE RÉTABLISSEMENT DES SERVICES À CHARLOTTETOWN

M. Melvin McQuaid (Cardigan): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Pourrait-il nous dire si le gouvernement envisage, dans l'immédiat, de ramener les services de la Commission d'assurance-chômage de Moncton à Charlottetown, afin que les demandes émanant de l'Île-du-Prince-Édouard puissent être étudiées plus rapidement et dans de meilleures conditions?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je vais prendre cette question pour préavis, monsieur l'Orateur.

* * *

RADIO-CANADA

LE DIFFÉREND AVEC NABET—DEMANDE D'UNE DÉCLARATION

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État. Il a dit vendredi dernier que la situation entre Radio-Canada et NABET était fluide et qu'il espérait qu'elle se stabilise à la table des négociations. D'après les derniers articles des journaux, les négociations semblent se figer dans un état de stagnation. Comme il en est comptable, le ministre a-t-il l'intention d'éclaircir et de régler ce regrettable différend?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le député, monsieur le président, est mal informé. La conciliation se continue. Les conciliateurs ont demandé encore cinq jours pour rencontrer séparément les parties, au terme de quoi ils espéraient les rencontrer simultanément.

[Traduction]

M. Nowlan: Le ministre dit-il que les deux parties négocient? On lui demande depuis vendredi de faire une déclaration à l'appel des motions sur cet important conflit qui met en cause la plus coûteuse aux contribuables société de la Couronne et qui devrait être un cas type pour la Fonction publique et tous les secteurs...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Nowlan: J'allais poser ma question.

M. l'Orateur: Que le député le fasse. Il se rend compte qu'il s'étendait peut-être un peu trop. Aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Nowlan: J'outrepasse peut-être un peu les règles ordinaires, limitées et restrictives, de la Chambre, mais lorsque nous voyons une société financée avec l'argent des contribuables, et ce gouvernement assis sur son gros postérieur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député me ferait-il le plaisir de poser sa question? Nous devons progresser.